



Section Académique de Grenoble

U. D. FO – 32 avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 02

SPASEEN-FO
Syndicat des Personnels Administratifs
des Services Extérieurs
de l'Education Nationale

 contact.spaseenfo.grenoble@gmail.com

Grenoble, le mercredi 5 janvier 2022

A

Madame Hélène INSEL
Rectrice de l'académie de Grenoble

Objet : Protection des personnels administratifs et techniques

Madame la rectrice,

Le gouvernement, par la voix du Premier ministre et de plusieurs ministres, communique largement sur l'augmentation exponentielle des cas de contamination au Covid19 et ses nouveaux variants, et sur les mesures permettant de limiter leur circulation. La ministre de la Fonction et de la transformation publiques termine systématiquement ses communications en insistant sur des promesses et consignes de « dialogue social » renforcé.

Notre organisation syndicale a alerté et interrogé l'administration à plusieurs reprises concernant la protection des personnels administratifs et techniques de l'Education nationale dans notre académie. De trop nombreuses sollicitations sont restées sans réponse. Pire encore, les mesures décidées au niveau national ne sont pas toujours mises en œuvre.

Les exemples sont nombreux. Des personnels sont contraints de télétravailler malgré des conséquences néfastes sur l'organisation de leur travail (et/ou leur santé, leur vie personnelle), alors même que leurs bureaux (superficie et agencement) et moyens de déplacement permettent le travail sur site en sécurité. Dans le même temps, les demandes d'extension du télétravail dans les services déconcentrés à 3 ou 4 jours par semaine jusqu'au 21 janvier 2022 reçoivent des fins de non-recevoir pour des collègues qui travaillent dans des bureaux exigus au motif qu'ils télétravaillent déjà 1 ou 2 jours par semaine. Pour certains personnels, toute discussion sur un lissage des horaires d'arrivée et de départ est exclue par principe. Pour d'autres, il n'y a aucune information ou discussion.

Notre demande de communication à l'attention des personnels a été satisfaite pour les collègues exerçant dans certains services, par l'envoi d'un courrier aux personnels du rectorat. Pour autant, de nombreux collègues administratifs et techniques ne travaillent pas au rectorat ! La situation des personnels administratifs et techniques des EPLE, des CIO, des secrétariats de circonscription d'IEN, des GRETA, n'est évoquée nulle part.

L'envoi d'une invitation pour un « Point sanitaire » aux organisations syndicales représentatives avec la mention « Syndicats enseignants » est aberrante. Quel message est envoyé aux personnels autres qu'enseignants ?

Madame la rectrice, vous ne pouvez ignorer l'état de lassitude des personnels administratifs et techniques, qui sont de plus en plus nombreux à exprimer leur colère face au manque de considération de l'institution. Ces collègues ne sont pas des personnels de seconde zone, et ne sont pas naturellement immunisés contre le Covid19 et ses variants.



Section Académique de Grenoble

U. D. FO – 32 avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 02

SPASEEN-FO

Syndicat des Personnels Administratifs
des Services Extérieurs
de l'Education Nationale

 contact.spaseenfo.grenoble@gmail.com

Nous demandons solennellement que leur situation, comme celle de tous les personnels de l'Education nationale, soit discutée, avec toute la régularité nécessaire. Nous demandons avec la même solennité que la « bienveillance » régulièrement promise aux personnels soit effective quel que soit leur corps, quelle que soit leur filière. De nombreux collègues lisent des circulaires nationales et entendent les déclarations des membres du gouvernement dans les médias sans voir de déclinaison sur leur lieu de travail ni recevoir d'information de leur employeur. C'est inadmissible.

Madame la rectrice, nous demandons également l'octroi des renforts nécessaires pour les services chargés de l'entretien des locaux. Nous rappelons que nous attendons un retour sur la demande formulée par nos représentants lors du dernier Comité Technique Spécial Académique.

Par ailleurs, nous sollicitons la fourniture des moyens de protection nécessaires pour les personnels contraints de travailler dans des espaces clos accueillant un public nombreux. Nous pensons notamment aux gestionnaires et surveillants des concours qui vont être confrontés à des risques de contamination particulièrement élevés dès la semaine prochaine. Au regard du contexte sanitaire, il semble inévitable que des personnes contaminées seront présentes dans les centres. Si le ministère ne fournit pas de masques FFP2, l'administration doit avoir les moyens d'en fournir aux gestionnaires et surveillants qui les sollicitent pour les semaines à venir.

Dans l'attente de votre retour, nous restons disponibles et nous vous prions de croire, madame la rectrice, en l'assurance de nos sincères salutations.

Pour le secrétariat académique du SPASEEN-FO,

Philippe BEAUFORT

Salima BOUCHALTA